

TRAVAUX PUBLICS

Plan de Développement des Compétences

Entreprises de moins de 50 salariés
Modalités de Participation Financière
2020

Les demandes de financement doivent être effectuées au moins 2 semaines avant le début de la formation

BUDGET ANNUEL ENTREPRISE	PLAFOND COÛT PEDAGOGIQUE HORAIRE	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SALAIRES	FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES <i>(hors budget annuel)</i>
<p>Budget annuel pour le financement des coûts pédagogiques</p> <p>4 000 € * HT / an / entreprise</p> <p>4 500 € * HT / an / entreprise inactive**</p> <p>_____</p> <p><small>* Dans la limite des fonds disponibles</small></p> <p><small>** Une entreprise inactive est une entreprise qui n'a pas demandé de prise en charge à Constructyts au cours des 3 dernières années</small></p>	<p>Participation aux coûts pédagogiques</p> <p>Plafond : 32 € HT / heure / stagiaire</p> <p>_____</p>	<p>Pour les entreprises de moins de 11 salariés uniquement</p> <p>Dans la limite de 10 €* HT / heure / stagiaire (sur conventionnelle)</p> <p>_____</p> <p><small>* Dans la limite des fonds disponibles</small></p>	<p>VAE Plafond de 2 000 €* HT / VAE</p> <p>Bilan de compétences Plafond de 2 000 €* HT / Bilan</p> <p>Evaluation CléA (hors formation) Evaluation amont : 500 €* HT Evaluation aval : 250 €* HT</p> <p>Ingénierie AFEST Prestataire externe référencé Constructyts : 900 €** HT / jour</p> <p>_____</p> <p><small>* Dans la limite des fonds disponibles</small></p> <p><small>** Limité à 2 jours ingénierie conception de l'action + 2 jours ingénierie accompagnement et évaluation</small></p>